

**Les enseignants "spécia-listes" après l'introduction des  
TPE. Les cas de la liste de diffusion TPE-TICE et le  
partenariat entre enseignants de discipline et  
enseignants documentalistes**

Michail Kalogiannakis

► **To cite this version:**

Michail Kalogiannakis. Les enseignants "spécia-listes" après l'introduction des TPE. Les cas de la liste de diffusion TPE-TICE et le partenariat entre enseignants de discipline et enseignants documentalistes. Revue Mediadoc, mars 2003, pp.10-13., 2003, Mars03. <sic\_00001646>

**HAL Id: sic\_00001646**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00001646](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001646)**

Submitted on 9 Jan 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les enseignants "spécia-listes" après l'introduction des TPE. Les cas de la liste de diffusion TPE-TICE et le partenariat entre enseignants de discipline et enseignants documentalistes

*par Michail KALOGLANNAKIS*  
mkalogian@hotmail.com

Docteur, Université Paris 5 - René Descartes  
Laboratoire : " Education & Apprentissages ", EA3626  
45, rue des Saints Pères, 75006 Paris

## Introduction

Principale innovation de la réforme des lycées, les Travaux Personnels Encadrés consistent à faire effectuer aux élèves des recherches sur des thèmes pluridisciplinaires et à en tirer une réalisation concrète, pour encourager le développement de l'esprit d'initiative, du travail en équipe et surtout le mélange des disciplines. Pour Pantanella, les TPE ne sont pas une île dans l'enseignement scolaire, mais ils ont des relations avec des pratiques pédagogiques. (Pantanella., 2000). Ils visent à encourager la créativité des élèves, ainsi que la lecture et la recherche documentaire. Dans les T.P.E., il y a également la volonté de développer les travaux collectifs et dans cette innovation pédagogique, il existe trois intentions essentielles: développer l'interdisciplinarité, développer l'autonomie de l'élève et lui permettre de mobiliser ses connaissances. Les TPE sont dans une logique d'apprentissage pluridisciplinaire. L'utilisation de l'Internet et des TICE semble très importante dans l'introduction des TPE au lycée. Il est indispensable d'améliorer la formation des enseignants et de supprimer les disparités dans l'équipement des établissements.

## Quelques questions

Le problème est de pouvoir décrire les nouvelles compétences attendues de la part des enseignants et d'imaginer le plan de formation nécessaire à leur acquisition, au moment du lancement d'une réforme. La diversité des pratiques et la nouveauté des tâches qui attendent aussi bien les enseignants que les élèves sont parmi les nouveaux éléments existant dans les TPE. Souvent, le développement de l'autonomie de l'élève n'est pas évident et la question qui se pose est de savoir quelle aide on peut lui apporter pour qu'il devienne autonome et jusqu'où doit aller l'encadrement. La recherche sur Internet peut-elle être complètement libre et les conditions matérielles ne risquent-elles pas de limiter cette liberté ? Comment évaluer cette autonomie et jusqu'où doit aller le conseil ? Quelles sont les relations entre enseignants documentalistes et enseignants de discipline ? Enfin, comment les compétences documentaires sous tendues dans de nouvelles tâches comme les TPE sont-elles appréhendées et évaluées ?

## Cadre de référence

Selon Baron et Bruillard, nous sommes actuellement dans une phase de transition et l'environnement de travail des enseignants sera largement informatisé, au sens où l'accès à l'information sera médiatisé par des dispositifs techniques (Baron et Bruillard, 2000). Le développement des communautés virtuelles est probablement l'un des plus grands événements de ces dernières années, puisqu'il fait advenir une nouvelle manière de "faire société" (Lévy, 2002). Une communauté virtuelle est tout simplement un groupe de personnes qui sont en relation par le moyen du cyberspace. Cela peut aller d'une simple liste de diffusion temporaire par courrier électronique, jusqu'à des communautés virtuelles dont les membres entretiennent des relations intellectuelles, affectives à long terme. Le fait d'être principalement en relation par Internet ou par un quelconque réseau de télécommunication interactif n'empêche évidemment pas que de véritables réunions se tiennent dans l'espace physique.

Les différents travaux de ces dernières années en France ont déjà abordé le sujet de l'utilisation des listes de diffusion par les enseignants de l'enseignement secondaire (Drot-Delange, 2001, Kalogiannakis et Caillot, 2002) et de l'école primaire (Gillet, 2000, Audran, 2001). La participation des enseignants à des discussions sur leurs pratiques pédagogiques, au moyen d'échanges de courriers en réseau sur une liste de diffusion les engagerait d'une certaine façon dans des interactions, régulatrices de ces pratiques (Gillet, 2000).

## Eléments méthodologiques

La méthodologie de notre recherche consiste essentiellement en une analyse des messages envoyés dans la liste TPE-TICE de l'EDUCNET et en entretiens semi-directifs avec des enseignants du lycée. Dans cet article, nous allons utiliser seulement quelques messages de la liste concernant les nouvelles pratiques des enseignants après l'introduction des TPE et le partenariat entre enseignants de discipline et enseignants documentalistes et nous n'avons pas davantage employé ici les entretiens comme outil méthodologique. En général, il s'agit d'une plus grande recherche menée depuis 1999 sur les nouveaux rôles des enseignants de sciences physiques face aux innovations TPE et TICE et à l'utilisation de multimédia dans la pratique de classe.

## La liste TPE-TICE

Dans le contexte de la liste TPE-TICE, le groupe des enseignants joue un rôle actif de soutien. Au fil des échanges de pratiques et de travaux, avec la « discussion », le partage et la validation des pratiques nouvellement construites, les enseignants s'engagent dans un apprentissage collectif (Henri et Lundgren-Cayrol, 2001). La liste TPE-TICE concerne tous les enseignants de lycée chargés d'encadrer des élèves lors des TPE. Cette liste a été créée en mars 2000, dans le but d'impulser la mise en place des TPE. Elle favorise les échanges entre les enseignants sur : (i) la mise en œuvre des TPE et les pratiques expérimentées dans ce cadre, (ii) la réflexion didactique, (iii) l'usage des TICE et plus particulièrement l'usage d'Internet en classe.

La liste est modérée c'est-à-dire que chaque message est transmis à un modérateur qui juge de sa pertinence et le transmet ensuite à la liste, et se trouve à l'adresse : <http://listes.educnet.education.fr/www/info/tpe-tice>. Elle dispose d'archives publiques qui sont consultables par thème ou par ordre chronologique. Quelques-uns des thèmes déjà débattus dans la liste sont les suivants : TICE et carnet de bord, les TPE, points positifs, points négatifs, les sorties d'élèves, les ressources sur les différents thèmes des TPE, le rôle des documentalistes, la place des mathématiques dans la série S en particulier, entraide technique (y compris pour se débarrasser des virus), l'utilité et le bien fondé des TPE. Pour qu'une liste de discussion soit intéressante, il faut un nombre minimal d'abonnés (Henri et Lundgren-Cayrol, 2001). Dans le tableau suivant, nous pouvons constater le succès de la liste TPE-TICE auprès des enseignants, au nombre des abonnés, supérieur à 1200 depuis décembre 2000.

### Le trafic de la liste TPE-TICE

Nombre d'abonnés à la liste TPE-TICE				
31/08/2000	31/10/2000	31/12/2000	28/02/2001	30/10/2002
500	1000	1200	1360	1261

En ce qui concerne la liste TPE/TICE, moins de 10% des intervenants sont des intervenants réguliers et 25% sont des intervenants épisodiques (donnés procurées dans le site de la liste). Le choix d'intervenir ou pas est fonction des thèmes de débats. En général, il est difficile d'intervenir lorsqu'on considère que l'on n'est pas "spécialiste". En ce qui concerne le nombre de messages dans la liste, nous présentons les éléments du tableau suivant relatif aux messages envoyés par les enseignants de toutes les disciplines.

Nombre de messages validés par mois et par an sur la liste TPE/TICE			
MOIS	2 0 0 0	2 0 0 1	2 0 0 2
Janvier	-	77	58
Février	-	64	52
Mars	12	173	91
Avril	4	92	10
Mai	60	119	17
Juin	251	240	35
Juillet	45	5	2
Août	2	3	3
Septembre	303	63	102
Octobre	405	32	32
Novembre	131	23	20
Décembre	136	20	-
<b>Total/année</b>	<b>1349</b>	<b>911</b>	<b>422</b>
<b>AU TOTAL en trois ans</b>		<b>2682</b>	

Quelques apports de la liste TPE-TICE mentionnés par les enseignants sont les suivants :

- plus de liberté dans les échanges et plus de rapidité dans les informations,
- réduction de l'isolement, en particulier pour les enseignants éloignés de la métropole,
- travail coopératif et mise en commun d'un savoir et d'expériences.

Les nombres de messages souvent très élevés, la crainte des virus, le maintien d'un dynamisme, d'une vitalité dans les échanges, et la découverte de questions susceptibles de relancer les débats aux bons moments sont les difficultés majeures de l'utilisation de cette liste.

## Quelques pistes de réflexion

En ce qui concerne le partenariat entre enseignants de discipline et enseignants documentalistes, nous allons présenter quelques extraits de messages envoyés dans la liste TPE-TICE par les enseignants eux-mêmes : "Le texte incitait également à ce que deux professeurs, de deux matières différentes soient présents au même moment pour gérer les groupes en ajoutant bien sûr l'aide des documentalistes. Mais là on devient peut-être un peu optimiste, en regardant l'horaire dévolu aux collègues également en charge des TPE, on ne trouve pas toujours le compte rond." Il y a également les différents problèmes évoqués souvent par les enseignants : "Nous n'avons qu'un seul documentaliste titulaire dans un lycée qui compte 1400 élèves (...) lors que nous avons constamment déploré une situation très inconfortable l'an dernier, cette année nous nous trouvons face à une situation pire encore." Un autre message signale le manque de cohérence : "Signalons aussi un manque de cohérence souvent regrettable entre les réflexions des documentalistes et des informaticiens (...) Il vaudrait mieux clarifier les approches et les mettre en commun".

Un autre enseignant ajoute : L'équipe de direction s'est fortement impliquée dans la mise en place, l'organisation des TPE et dans l'animation des équipes concernées (...) A noter aussi la très forte implication de l'équipe des professeurs documentalistes. Il faut mentionner également l'opinion d'un autre enseignant concernant le rôle des documentalistes : "Les IPR de la Réunion ont également confirmé le rôle important des documentalistes dans les TPE. Ils devraient également faire partie des jurys lors de l'évaluation de chaque élève en mai. Dans un petit lycée comme le mien, seulement une centaine d'élèves sont concernés cette année par les TPE. A raison de 5 minutes minimum par élève, la documentaliste devrait consacrer 500 min soit 8 h 20 min uniquement à l'interrogation."

Quant aux enseignants documentalistes eux-mêmes, ils pensent qu'ils doivent avoir un rôle plus étoffé : "Il me semblait que les documentalistes devaient être associés aux choix des thèmes et sujets et à cette recherche de documents. Peut-être qu'une vraie coopération faciliterait les choses. Ce n'est pas toujours possible partout et les CDI ne sont tous très riches. Ils mentionnent également le problème du temps " (...) je n'ai pas eu le temps de suivre chaque groupe sur la durée, j'ai mal apprécié l'évolution de certaines recherches et mal suivi l'exploitation des résultats, je me suis rendu compte de certaines lacunes quand les élèves me sollicitaient, mais certains affirmaient vouloir se débrouiller seuls alors que leur restitution des informations a été plus que médiocre (...) Pour une recherche autonome, efficace, il faut renforcer les acquis de seconde et ne pas les lâcher dans la nature trop tôt. Je sais que ce n'est pas l'opinion de tous, mais c'est un constat si on veut vraiment que les TPE les aident à acquérir cette autonomie critique nécessaire à la recherche et à l'exploitation des informations trouvées."

## En guise de conclusion

En général, les enseignants comptent, parmi les aspects positifs des TPE, les relations meilleures et nouvelles entre les élèves et les professeurs, le développement de l'autonomie des élèves et l'amélioration de l'interdisciplinarité. Quant aux élèves, ils n'ont pas été formés à poser une réelle problématique et le passage à la recherche de documents est souvent trop rapide. Les enseignants de toutes les disciplines, dans la liste TPE-TICE, relèvent les disparités locales des conditions de mise en œuvre des TPE, du fait des inégalités d'équipement des établissements, notamment dans le domaine des TICE. Les professeurs plaident également pour la poursuite de l'effort sur l'équipement des lycées et de la formation des enseignants. Nous pouvons considérer que le développement des forums concernant les TPE comme la liste TPE-TICE apportera une aide considérable aux professeurs de toutes les disciplines dans un avenir proche.

## Références

- Audran, J.**, 2001. *Influences réciproques relatives à l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication par les acteurs de l'école. Le cas des sites Web des écoles primaires françaises*. Thèse présentée à l'Université de l'Aix-Marseille I. 442 p. (non publiée).
- Baron, G.-L. et Bruillard, E.**, 2000. Technologies de l'information et de la communication dans l'éducation : Quelles compétences pour les enseignants ? In *Education et formations*, 56, 153-160.
- Drot - Delange, B.**, 2001. *Outils de communication électronique et disciplines scolaires : quelles(s) rationalité(s) d'usage ?* Thèse présentée à l'ENS de Cachan. 354 p. (non publiée).
- Gillet, J.-L.**, 2000. *Régulation pédagogique à distance en formation continue, échanges interactions et débats entre enseignants sur une "liste de diffusion électronique"*. Mémoire de DEA présenté à l'Université de Provence. 124 p. (non publié).
- Henri, F. et Lundgren-Cayrol, K.**, 2001. *Apprentissage collaboratif à distance*. Canada : Presses de l'Université du Québec. 184 p.
- Kalogiannakis, M. and Caillo, M.**, 2002. Assessment of new roles of physics teachers through scholarly electronic forums. In Papastilianou, A., (éd.), *Proceedings of the Second International Conference on Science Education*, 305-312, Nicosia : Chypre.
- Lévy, P.**, 2002. *Cyberdémocratie*. Paris : Odile Jacob. 283 p.
- Pantarella, R.**, 2000. *Les TPE vers une autre pédagogie*, Repères pour agir. Amiens : CRDP. 234 p.